



RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL  
DU LUNDI 3 MARS 2025

LISTE DE DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

*Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.*

Le Lundi 3 Mars 2025, à 18h30, le comité syndical, sur convocation adressée par le Président le 18 Février 2025, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Brinon-sur-Sauldre.

Monsieur Guillaume CHEVALIER, Président du SIAEP, préside la séance.

**Présents :**

Monsieur Guillaume CHEVALIER « Président », Monsieur Philippe JATHAN « Vice-Président », Madame Marie-Christine SCHWAB, Monsieur Gérard VILLETTE et Monsieur Jean-Philippe COURCELLE.

**Absent excusé :** Monsieur Gilles FEVRE.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gérard VILLETTE.

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 Décembre 2024 :**

Le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 19 Décembre 2024, a été approuvé à l'unanimité.

**Le point porté à l'ordre du jour a donné lieu à la délibération suivante :**

2025-01	Approbation du Compte Financier Unique 2024
---------	---

Le comité syndical a décidé de :

- D'approuver le Compte Financier Unique 2024 du Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable,
- De reconnaître la sincérité des Restes-à-réaliser ;
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- De charger Monsieur le Président de signer toutes les pièces afférentes à la présente délibération.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION  
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMONT**



<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	161 319.29 €	70 153.19 €	231 472.48 €
	Recettes réalisées	71 507.26 €	79 491.33 €	150 998.59 €
	Restes à réaliser	27 900.32 €	0.00 €	27 900.32 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	178 908.73 €	174 161.42 €	353 070.15 €
	Dépenses réalisées	81 918.91 €	68 014.39 €	149 933.30 €
	Restes à réaliser	23 364.92 €	0.00 €	23 364.92 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	- 10 411.65 €	11 476.94 €	1 065.29 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	17 598.44 €	104 008.23 €	121 597.67 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	7 177.79 €	115 485.17 €	122 662.96 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	4 535.40 €	0.00 €	4 535.40 €
Résultat cumulé	Excédent/ déficit	11 713.19 €	115 485.17 €	127 198.36 €

⇒ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants.**

⇒ **POUR : 4**

<b>2025-02</b>	<b>Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024</b>
----------------	--

Le comité syndical a décidé,

- D'affecter au budget pour 2025, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 de la façon suivante :
  - ✓ Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement porté sur la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté » soit 115 485.17 €.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION  
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMONT**



Section de Fonctionnement	
A/ Résultats de l'exercice 2024	+ 11 476.94 €
B/ Résultats antérieurs reportés	+ 104 008.23 €
C/ Résultat à affecter = A+B	115 485.17 €

Section d'Investissement	
D/ Résultats de l'exercice 2024	-10 411.65 €
E/ Résultats antérieurs reportés	17 589.44 €
F/ Résultat à affecter = D+E	7 177.79 €
Restes à Réaliser 2024	4 535.40 €
Besoin de financement	0.00 €

↳ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**  
↳ **POUR : 5**

<b>2025-03</b>	<b>Budget primitif 2025</b>
----------------	-----------------------------

Le comité syndical a décidé,

- ADOPTE le budget primitif 2025 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 185 127.50 € et en section d'investissement à 255 856.32 €.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION  
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMONT**



	Chapitres budgétaires	Dépenses (€)		Chapitres budgétaires	Recettes (€)	
		Réelles	Ordre		Réelles	Ordre
Fonctionnement	011 – Charges à caractère général	21 300.00		002 – Résultat de fonctionnement reporté	115 485.17	
	012 – Charges personnel, frais assimilés	6 000.00		70 – Vente de produits fabriqués, prestations	50 000.00	
	65 – Autres charges de gestion courante	12 100.00				
	66 – Charges financières	1 949.29				
	022 – Dépenses imprévues	3 000.00				
	023 – Virement à la section d'investissement		95 054.36			
	042 – Opérations d'ordre entre sections		45 723.85	042 – Opérations d'ordre entre sections		19 642.33
	<b>Total</b>	<b>44 349.29</b>	<b>140 778.21</b>	<b>Total</b>	<b>165 485.17</b>	<b>19 642.33</b>
	<b>Total Dépenses section de fonctionnement</b>	<b>185 127.50</b>		<b>Total Recettes section de fonctionnement</b>	<b>185 127.50</b>	
	Investissement	20 – Immobilisations incorporelles	28 364.92		001 – Solde exécution positif reporté d'investissement	7 177.79
21 – Immobilisations corporelles		181 849.07		13 – Subventions d'investissement	27 900.32	
16 – Emprunts et dettes assimilées		26 000.00		10 – Dotations, fonds divers et réserves	0.00	
040 – Opérations d'ordre entre sections			19 642.33	16 – Emprunts et assimilés	80 000.00	
				021 – Virement de la section fonctionnement		95 054.36
				040 – Opérations d'ordre entre sections		45 723.85
<b>Total</b>		<b>236 213.99</b>	<b>19 642.33</b>	<b>Total</b>	<b>115 078.11</b>	<b>140 778.21</b>
<b>Total Dépenses section d'investissement</b>		<b>255 856.32</b>		<b>Total Recettes section d'investissement</b>	<b>255 856.32</b>	
<b>Total du BP 2025</b>	<b>440 983.82</b>		<b>Total du BP 2025</b>	<b>440 983.82</b>		



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION  
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMENT**



- ↪ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**  
↪ **POUR : 5**

<b>2025-04</b>	<b>Modification de la surtaxe syndicale</b>
----------------	---

Le comité syndical a décidé,

- D'accepter la proposition de Monsieur le Président, à savoir une augmentation de la part de la surtaxe du syndicat, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.
- D'approuver les nouveaux tarifs proposés pour la part du syndicat : 42.75 € HT /an pour l'abonnement et 1.00 € HT/m<sup>3</sup> consommé.

- ↪ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**  
↪ **POUR : 5**

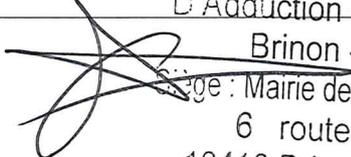
**Le procès-verbal sera consultable en mairie et sur le site internet des deux communes après son approbation lors du prochain comité syndical.**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président, lève la séance à 19h45.

**Date d'affichage en mairie : 4 Mars 2025.**

**Date de mise à en ligne sur les sites internet des Communes de Brinon et Clément : 4 Mars 2025.**

*Toutes les délibérations et pièces annexes sont consultables dans les deux mairies, sur le panneau d'affichage, aux horaires d'ouvertures du public.*

Présents	Signatures
Président de la séance :  M. Guillaume CHEVALIER	 Syndicat Intercommunal D'Adduction en Eau Potable Brinon - Clément Siège : Mairie de Brinon-sur-Sauldre 6 route de Chaon 18410 Brinon-sur-Sauldre
Secrétaire de la Séance :  Monsieur Gérard VILLETTE	